

Neuville

PRINTEMPS - 2025 • N°20

mag

www.neuillesursaone.fr

Le dossier

Environnement Festival de la Transition ! p. 4

Forum des seniors p. 12



Quelques temps forts du mandat d'Éric Bellot



^ Neuville devient une ville 30 en 2022



^ Le Président de la République Emmanuel Macron 10 septembre 2024

^ Le Premier Ministre Jean Castex 7 mars 2022

^ La Présidente de l'Assemblée Nationale Yaël Braun-Pivet 18 novembre 2024

^ Visites d'État à Neuville



^ Inauguration de la Voie Bleue le 25 janvier 2023



^ Du 7 au 9 juillet 2023, Neuville et Alpirsbach fêtent 50 ans d'amitié



^ Remise de la 2^e fleur à l'hôtel de Région le 13 mars 2024



^ 1^{ère} pierre du complexe sportif Marie Paradis le 3 février 2024



^ En partenariat avec Sanofi, Neuville va accueillir la Flamme olympique le 21 juin 2024



^ Inauguration du multi accueil le 12 octobre 2024



^ Signature de la convention locale du contrat de ville le 5 novembre 2024



Sommaire

PRINTEMPS - 2025 • N°20

04-05

Le dossier

ENVIRONNEMENT

FESTIVAL DE LA TRANSITION

BIEN VIVRE ENSEMBLE

06

CADRE DE VIE

07

VIE LOCALE

08

ÉDUCATION

09

CULTURE

10

LOISIRS

11

SPORT

12

SENIORS

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ

À NEUVILLE-SUR-SAÛNE

Neuville mag'

Directeur de la publication : Vincent Alamertery
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, associations, Freepik,
Impression : Public Imprim
Tirage : 5000 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : La Poste



Éric Bellot nous a quittés le 6 février dernier

Dès l'annonce de son décès, de très nombreux hommages lui ont été rendus.

Qu'ils émanent de Neuville, de ses anciens collègues de l'Éducation nationale, d'élus de tous bords, de présidents d'association, de compagnons de route ou de simples anonymes, l'unanimité s'est faite autour de la personne d'Éric Bellot qui restera à jamais notre maire, notre instituteur, notre collègue, notre ami.

L'hommage public organisé par la ville en accord avec sa famille, le 12 février, a rassemblé près de 800 personnes. Les témoignages des orateurs ont souligné

que, de l'instituteur de la Tatière au Maire de Neuville-sur-Saône, du proviseur d'un grand lycée au syndicaliste engagé pour sa profession, ce sont toujours les mêmes traits de personnalité qui se sont exprimés : un sens de l'écoute, une extrême bienveillance, une grande élégance et un souci de l'autre qui vous mettaient immédiatement à l'aise et

vous donnaient envie de l'écouter, de l'accompagner et de le suivre.

Les règles législatives et la nécessaire continuité des institutions ne laissent que peu de temps au deuil.

Le 20 février dernier, le Conseil municipal m'a donc élu Maire de Neuville-sur-Saône, à l'unanimité des suffrages exprimés. Je mesure l'importance de cette responsabilité, à laquelle je vais me consacrer à plein temps.

Dans la continuité des réalisations engagées depuis 2020, je mènerai à son terme le projet municipal initié par Éric Bellot, avec l'appui de la majorité, sous le regard vigilant et constructif des minorités du Conseil municipal.

Particulièrement attaché au débat démocratique, je serai le Maire de tous les Neuvilleois et Neuvilleoises, à l'écoute de tous les points de vue, dès lors qu'ils s'exprimeront avec courtoisie et respect de la fonction des élus.

Dans cette dernière année de mandat municipal, la tâche est importante et les projets ne manquent pas pour le Maire, les adjoints reconduits et l'ensemble de vos conseillers municipaux.

Je vous assure de mon entier dévouement dans cette fonction.

Vincent Alamertery

Maire de Neuville-sur-Saône





Festival de la Transition

nouvelle édition !

COOPÉRATIVE DE LA TRANSITION
Val de Saône - Mont d'Or



Le 24 mai, c'est à Neuville qu'aura lieu la 2^e édition de ce festival organisé par la Coopérative de la Transition !

Ne manquez pas cette journée festive et engagée pour la construction d'un avenir écologique, convivial et solidaire.

Organisé pour sensibiliser le grand public, ce festival met l'accent sur des pratiques et modes de vie favorisant la préservation de la planète. Alimentation durable, gestion des déchets, mobilité active, préservation de la biodiversité, autant de thématiques qui seront abordées à travers une multitude d'ateliers, conférences, animations... et des concerts pour terminer la soirée en musique !

●●● Au cœur de la transition écologique

Pendant une journée entière, le parc d'Ombreval, la cour de l'Hôtel de Ville et la place du 8-mai seront des plus animés : stands, ateliers, balades thématiques, conférences, expositions, musique,... Sur le quai de Saône, la péniche la Vorgine sera amarrée pour une découverte du milieu aquatique. Dans une joyeuse ambiance, chacun pourra expérimenter les solutions concrètes pour agir au quotidien, individuellement et collectivement : faire son compost, participer à une coopérative d'énergie citoyenne, construire un four solaire, produire sa propre électricité, réaliser ses produits ménagers...

INTERVIEW



Nicolas Pasty
6^e adjoint, délégué à la Transition écologique

Comment ce festival s'inscrit-il dans les actions de la ville ?

« Neuville ne se contente pas d'être un partenaire de la Coopérative mais s'affirme comme un acteur actif dans la lutte contre le changement climatique. Ce festival s'inscrit pleinement dans nos actions : sobriété énergétique, gestion écoresponsable des espaces verts, protection de la biodiversité en ville et dans le vallon des Torrières... »

Gageons que ce festival inspirera les habitants et visiteurs pour que chacun prenne conscience de l'urgence écologique en adoptant des pratiques plus durables et responsables. ■

●●● Un lieu d'échanges et de découvertes

Bien plus qu'un événement, le Festival de la Transition sera l'occasion de faire de belles rencontres. Vous y croiserez des citoyens engagés, des professionnels ayant changé de vie, des passionnés soucieux de faire comprendre simplement les enjeux de la transition.

N'hésitez pas à participer à cette aventure, la Coopérative de la Transition recherche encore des bénévoles, avant l'événement, pour rejoindre ses groupes de travail : logistique, sécurité, communication, comptabilité...



Infos et programme complet :

<https://www.cooperativedelatransition.org/>

HISTOIRE DU FESTIVAL en bref

La Coopérative de la Transition est née de l'engagement d'un petit groupe de citoyens impliqués dans des actions concrètes pour l'environnement.

Parmi leurs premières initiatives, figuraient des opérations de nettoyage et de ramassage de déchets en Val de Saône.

Consciente de la richesse du territoire et désireuse d'agir à plus grande échelle pour décupler l'impact de ses actions, la coopérative a eu l'idée de créer une grande fête.

L'objectif : expérimenter de façon pratique et démontrer que la transition écologique peut conduire à un futur désirable.

En 2023 naissait la première édition d'un festival organisé à Saint-Romain. Cet événement a permis de rassembler plus de 1000 participants autour de nombreuses animations.

Face au succès de cette première édition, le festival revient en 2025 avec encore plus d'ambition. ■

Bien vivre ensemble



Pour maintenir une cohabitation harmonieuse entre habitants, il est essentiel d'adopter des comportements responsables dans les espaces privés et partagés.

Rappel des principales règles de savoir-vivre à respecter et à suivre !

●●● Déchets verts, une ressource à valoriser

En France, bien que le brûlage des déchets verts à l'air libre soit interdit, il reste encore très répandu. Plus de 15 % des personnes possédant un jardin enfreignent la loi, parfois sans le savoir.

Ainsi, 830 000 tonnes de déchets végétaux sont encore brûlées chaque année. Ces déchets sont pourtant des ressources précieuses ! Petites branches, feuilles mortes, plantes annuelles... passées sous la tondeuse sont réduites en petits morceaux et sont facilement utilisables en paillage ou en compost. Une action qui permet à la matière organique de revenir dans le sol, de le nourrir et lui apporter de la matière. Il devient alors plus riche et plus structuré pour nourrir les plantes, accueillir la biodiversité et résister aux aléas climatiques. Quant aux déchets plus gros, il est toujours possible de louer ou d'emprunter un broyeur pour éviter de les faire partir en fumée !

Jusqu'au 7 juin, vous pourrez déposer vos déchets verts dans l'un des points de collecte identifiés afin qu'ils soient évacués. <https://www.grandlyon.com/services/je-jette-mes-dechets-verts> ■

●●● Élagage des arbres une obligation

Les arbres situés en bordure de propriété doivent impérativement être élagués lorsqu'ils risquent de gêner les voisins, de perturber la circulation ou d'entraver la visibilité des piétons et des véhicules sur la voie publique. Cela s'applique également aux branches touchant des câbles aériens posant ainsi un risque pour la sécurité publique. **Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.**

Cette obligation incombe au propriétaire occupant ou au locataire.

Si les branches dépassent sur un terrain privé, le propriétaire de ce terrain peut vous contraindre à élaguer votre arbre par voie de conciliation ou contentieuse. Cependant, la loi n'autorise pas un particulier à élaguer les arbres de son voisin.

À noter qu'il est fortement déconseillé de tailler les haies du 15 mars au 31 août durant la période de nidification des oiseaux. ■

●●● Bruits de voisinage... à mettre en sourdine !

Un chien qui aboie sans cesse, des fêtes à répétition, un voisin bricole à des horaires inappropriés, des tapages nocturnes ou diurnes... les bruits de voisinage peuvent revêtir diverses formes. Réguliers et répétitifs, ils peuvent parfois avoir de graves conséquences sur la santé. **Un bruit de voisinage est une nuisance générée par une personne, un objet ou un animal.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne peuvent être effectués que les jours ouvrables (8h30-12h/14h30-19h), les samedis (9h-12h et 15h-19h), les dimanches et jours fériés (10h-12h). Si le bruit persiste, trouvez une solution à l'amiable avec l'auteur des nuisances ou saisissez le conciliateur présent chaque 1^{er} lundi du mois en Mairie, sur rdv au 04 72 08 70 00. ■

●●● Ne nourrissez pas les animaux sauvages !

En bord de Saône, certains promeneurs nourrissent les cygnes, canards et pigeons sans mesurer réellement que c'est loin d'être un geste anodin.

Cette pratique modifie le comportement naturel de ces animaux qui attendent quelques miettes plutôt que d'aller chercher leur nourriture.

Et le pain peut leur provoquer de graves problèmes digestifs ou gonfler anormalement leur estomac, notamment chez les cygnons. Sans compter la propagation des maladies dues à des aliments croupis et au rassemblement d'une multitude d'animaux et à la prolifération non désirée des pigeons et des rats. Les canards et les cygnes sont des oiseaux herbivores qui se nourrissent naturellement d'algues et d'herbes présentes en abondance dans leur habitat.

Venez-les admirer, pas les nourrir ! ■





Cadre de vie



Plus belle la ville !

●●● Un nuancier communal vient d'être adopté

Il sert de référence chromatique aux façades du centre historique ainsi qu'à celles des quartiers du Monteiller et de la Tatière. « L'objectif du nuancier est de proposer une palette continue de couleurs, de façades en façades et d'orienter les propriétaires dans leurs choix grâce au cahier de prescription des couleurs », explique Véronique Godefroy, la coloriste en architecture choisie par la commune pour le réaliser.

Pour le définir, un relevé chromatique a été réalisé à l'échelle de la ville en s'inspirant de son identité et de son rapport à la Saône.

« L'ensemble se traduit par un camaïeu de tons doux qui se répondent entre teintes chaudes d'ocre-orangé et ocre-rouge, et tons plus sobres de gris-vert et gris-marron mettant en valeur la qualité naturelle des murs, des menuiseries, portes, façades, devantures commerciales et alignement d'immeubles »,

précise-t-elle. La charte de coloration des façades vient compléter les règles déjà prescrites par le Plan Local d'Urbanisme et de l'habitat, et le règlement de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine. Ensemble, elles contribuent à l'embellissement de la Ville.

Le nuancier est consultable sur le site :

<https://www.mairie.neuvellesursaone.fr/mes-demarches-et-services/urbanisme>

BRÈVES

Le réseau Saônibus élargit son offre

Le réseau de transport de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée s'adapte aux besoins des usagers de son territoire et se connecte à Neuville. Depuis le 6 janvier, la ligne 2 vous permet de rejoindre Massieux, Parcieux et Reyrieux depuis l'arrêt Pont de Neuville (le long de l'esplanade de Jean-Vilar) avec 6 allers-retours par jour. Le réseau Saônibus est gratuitement accessible aux détenteurs d'un abonnement TER.

Horaires et tarifs :

<https://rhone-alpes.transdev.com/reseau/reseau-saonibus/> ■



Dépôts sauvages rappel des sanctions

Pour un seul sac abandonné à côté des silos, l'amende s'élève à 135 €. **En cas de dépôts importants, dangereux et de récidive, la sanction peut aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.** Face à la recrudescence des incivilités, la Ville a également instauré des amendes administratives supplémentaires, débutant à 600 € pour une faible quantité de déchets et pouvant atteindre 14 000 € pour des dépôts plus volumineux et dangereux. ■



Un parking flambant neuf !

Situé à proximité immédiate du centre-ville, le parking de la Franc Lyonnaise ouvert depuis plusieurs mois, allie organisation de l'espace public et démarche respectueuse de l'environnement, grâce à la renaturation de l'espace, à la désimpermeabilisation des sols et son système d'écoulement des eaux pluviales. Installé en plein cœur de l'Aire de Valorisation Architecturale et Paysagère, ce parking a également été réalisé dans une approche patrimoniale, en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France. Plusieurs mois de travaux auront été nécessaires à cette rénovation, dont le coût s'élève à près de 200 000 € TTC. ■

●●● Rue Victor Hugo travaux en cours

Le chantier de piétonnisation de la rue, qui sera un écrin pour les commerces et un bonheur pour les piétons, a débuté. Le projet met en lumière les limites des remparts du bourg médiéval et l'enceinte du domaine d'Ombreval. Le tracé des remparts est mis en valeur par un traitement en dalles calcaires et l'utilisation de pavés lyonnais fait écho aux matériaux d'origine.

Des bancs en pierre adossés à des jardinières rappellent les anciens végétaux du domaine d'Ombreval.

Cet aménagement d'un montant de 600 000€, financé par la Métropole de Lyon et validé par l'architecte des Bâtiments de France, offre désormais une entrée de ville plus harmonieuse. ■



Vie locale



Une nouvelle dynamique pour la Police Municipale

L'équipe de Police Municipale renforce son effectif avec l'arrivée, en janvier dernier, d'une nouvelle cheffe.

Forte de 20 ans d'expérience au sein de la police nationale à Paris et Lyon, la nouvelle responsable a choisi Neuville-sur-Saône pour continuer son parcours. Son objectif ? « Accompagner mon équipe et initier une collaboration renforcée avec les services municipaux pour répondre efficacement à nos missions », explique-t-elle. Parmi celles-ci figurent : la sécurité routière, le contrôle du stationnement, la lutte contre les incivilités, ainsi

que la prévention et la sensibilisation des citoyens. Elle identifie déjà les défis majeurs à venir : « Avec la piétonnisation de la rue Victor Hugo et les aménagements prévus au niveau du quai de Saône, Neuville porte des projets ambitieux qui auront un impact sur les flux de circulation. Nous devons être présents pour accompagner au mieux les citoyens durant ces périodes de travaux », conclue-t-elle. ■

Nouvelles adresses

AU BOUCHON Bouchon lyonnais
35 rue de la République, midi du mardi au dimanche, et soir du mercredi au samedi
Infos : 04 78 91 56 33

CAPANEMA - CAROLINE RICHARD
Cabinet d'orientation et de coaching (scolaire et professionnel), location d'une salle de réunion 11 rue de la République
06 63 42 32 55

OTHO'CARE Orthopédiste-Orthésiste
Sakina Saffar-Tebbi
13 rue Dugelay
06 74 82 44 27 - orthocare.lyon@gmail.com

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
spécialisée en EMDR - Anaïs Mitzaikoff
11 rue de la République 06 71 98 27 10 ■

BRÈVE

Fête des commerçants

Une journée de fête autour du commerce neuvillois vous attend **le samedi 5 avril de 10h à 19h** : déballage et animations des commerçants avec ambiance musicale. Dès 19h rendez-vous pour une démonstration de danse urbaine avec l'association Convergence, suivie à 19h30 par le défilé des commerçants, place Ampère. Venez faire des affaires et découvrir la diversité des commerces neuvillois !



Création du service Économie locale

L'association CentreNeuville, qui œuvre depuis 2004 pour favoriser le développement économique et l'attractivité de Neuville, vient d'être reprise par la commune et transformée dans le tout nouveau service Économie locale. Une décision qui répond à la volonté municipale de conforter et pérenniser le fort soutien de la Ville aux acteurs économiques locaux.

« Si les procédures administratives évoluent, nos missions resteront les mêmes : promouvoir et développer le commerce local, accompagner les porteurs de projets, animer le centre-ville, créer du lien entre les associations, les acteurs économiques et les institutions locales », explique Julie Carandell, manager de centre-ville, avant d'ajouter « Nous conserverons cependant notre marque CentreNeuville. »

« Cette intégration municipale est une avancée positive qui va apporter encore plus de reconnaissance et de légitimité auprès des habitants et des usagers du centre-ville », complète Coralie Vétier, chargée de communication au sein de ce service.

Le nouveau service Économie locale est installé dans le Pavillon du Parc, anciens locaux de l'association.

Pour en savoir plus : Service Économie locale ☎ 04 78 58 80 14 - www.centreneuville.com ■

Le vrai du faux... J'ai entendu dire que le marché va être supprimé !



Absolument pas !

Dans le cadre du projet des quais de Neuville, le traditionnel marché du vendredi matin qui se tient depuis des siècles et auquel les Neuvilleois sont très attachés, déménagera à l'hiver 2025-2026. Il sera installé sur le nouveau parking créé le long du parc d'Ombreval et tout autour de l'Espace Jean-Vilar. Plus fonctionnel, ce nouveau marché sera aussi plus qualitatif et relié directement en quelques pas au centre-ville, sans route à traverser.

Ce déplacement permettra aussi de libérer l'actuel parking au sud du pont, offrant ainsi plus de places de stationnement à Neuville les jours de marché !



Le CME renouvelé

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) de Neuville-sur-Saône initie les élèves de CM1 et CM2 à la vie citoyenne et leur permet de proposer des projets pour la commune.

BRÈVES

Cantine à 1€

Afin de faciliter l'accès à la cantine aux familles les plus modestes et **fournir à tous les enfants un repas équilibré**, la Ville a décidé d'adhérer au dispositif « cantine à 1€ ». Depuis le 1^{er} janvier 2025, ce tarif de 1€ est appliqué pour la tranche de quotient familial inférieure à 550€.

À noter que les autres tarifs de la cantine n'ont pas augmenté depuis 2021. ■



Petite-enfance

Enfance - Jeunesse

la nouvelle plaquette est sortie !

Désormais disponible et réactualisée, l'édition 2025 de la plaquette a conservé son format et son modèle sous forme de fiches.

Pratique, elle délivre toutes les informations utiles à l'accueil de la petite enfance jusqu'au lycée, aux activités et loisirs proposés à Neuville selon les différentes tranches d'âge et à l'accompagnement de familles. En un clin d'œil vous aurez un condensé de toutes les actions du Pôle Education Enfance Jeunesse ! N'hésitez pas à vous la procurer auprès du pôle enfance ou à la télécharger sur le site internet de la commune. ■

Élus pour deux ans, les jeunes édiles travaillent en commissions sur des thèmes tels que la solidarité, l'animation et l'environnement. Lors de la cérémonie d'installation en décembre dernier, 10 nouveaux conseillers ont reçu leur écharpe tricolore et ont présenté leurs idées pour l'année 2025.

Au programme : réaliser une collecte de jouets pour les enfants qui n'en n'ont pas, renouveler le cinéma en plein-air et la boum, poursuivre les repas à thème à la cantine et embellir la ville avec des actions de fleurissement. ■

INTERVIEW



Amir HADJAB, étudiant en double cursus pharmacien ingénieur à l'école des Mines de Saint-Étienne

Il est bénéficiaire de la bourse Lucie Guimet. Bourse attribuée seulement à 4 étudiants Neuillois, sélectionnés parmi les récipiendaires du Passeport réussite.

« Grâce à cette aide globale d'environ 1800€ par an, je peux poursuivre mes études plus sereinement. Cette bourse est un complément précieux pour financer l'achat d'ouvrages indispensables à mes études. Elle m'aide aussi à éviter les petits boulots, notamment lors des périodes d'exams », explique-t-il.

En contrepartie, l'étudiant réalise des actions citoyennes au cours de l'année. Il y a 2 ans, Amir a participé au tri des livres de la bibliothèque de l'école de la Tatière, ou l'an passé, aidé au rangement des barrières après le feu d'artifice du 14 juillet. À l'issue de son diplôme, il envisage de compléter encore son cursus, confirmant son ambition pour l'avenir. ■

Soutenir l'excellence

Depuis 2019, la commune accompagne ses étudiants dans leur parcours grâce à la Bourse Lucie Guimet

Chaque année, 4 élèves, parmi les bénéficiaires du Passeport réussite, sont sélectionnés pour recevoir cette bourse (montant minimum de 880€). Elle s'adresse en priorité aux étudiants issus de familles dont le quotient familial est inférieur à 1000€. Les critères de sélection s'appuient sur la qualité et le mérite du parcours universitaire, le niveau d'avancement dans les études et la distance géographique du lieu d'étude. Un coup de pouce de la commune utile pour valoriser l'excellence et réduire les obstacles à la poursuite des études. ■

Déménagement de la Ludothèque

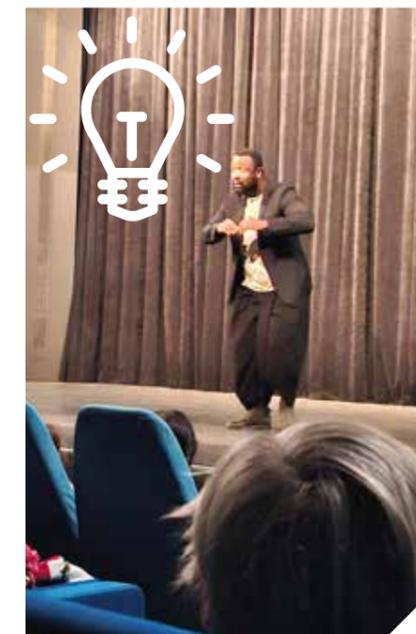
Durant les vacances scolaires de printemps, la Ludothèque s'installera définitivement à l'Espace Petite Enfance. Fermée dès le 23 avril, **elle rouvrira ses portes au public le 7 mai**, dans les locaux rénovés au 2 rue Curie. ■

Éveiller l'imaginaire

Dans le cadre des projets pédagogiques prévus pour les accueils de classes 2024-2025 et à l'initiative des bibliothécaires de la Médiathèque, un conteur intervient pour stimuler l'imaginaire des enfants.

Ernest Afriyé, déjà connu des élèves Neuillois pour ses spectacles scolaires, animera donc des ateliers inédits. Il s'agit de faire découvrir la richesse de la langue, la musicalité des mots, tout en mobilisant l'imaginaire, la créativité et les sens. Au cours de ces sessions, les enfants sont invités à créer collectivement leurs propres histoires.

En mai prochain, ils auront l'opportunité de présenter leurs contes devant leurs camarades, sous le regard expert d'Ernest Afriyé. Près de 75 enfants participent à ce projet, qui offre une triple expérience : découvrir la médiathèque et le rôle d'un passeur d'histoires passionné, tout en expérimentant la langue apprise à l'école. ■



Tout en musique à la Médiathèque !

du 12 mars au 12 avril 2025



LE PRINTEMPS DES PETITS LECTEURS 0-6 ANS

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE !

Spectacle, Ateliers, lectures, musique et projection.



Du 12 mars au 12 avril, la Médiathèque Jacques Brel invite à un Printemps des Petits Lecteurs... musical !

Les petits de 6 mois à 6 ans sont invités à écouter, découvrir, expérimenter la musique, parfois sous des formes inattendues. En écho à cette programmation, les animations régulières seront, elles aussi, consacrées au thème de la musique. Elles feront découvrir aux tout-petits bien des surprises, notamment une sieste musicale, en partenariat avec l'École de Musique, destinée aux collectivités et des ateliers « création d'instruments », dont le 26 avril (14h30 à la Médiathèque, 4-6 ans) la création d'un bâton de pluie. Pour les plus grands, une « découverte de la crankie box » est prévue.

Tout un programme, qui s'inscrit dans le cadre de la semaine petite enfance organisée par le service Jeunesse de la commune. ■

BRÈVES



Une expo plébiscitée

L'exposition consacrée aux « 200 ans de transports en Val de Saône » réalisée par Neuville Histoire et Patrimoine, en collaboration avec 8 communes du territoire, fera route en 2025 !

Cette rétrospective retraçant l'évolution du transport au fil des ans, fera une tournée itinérante dans les communes partenaires. En outre, les élèves de CM1 et CM2 pourront également en profiter au cours du deuxième semestre scolaire. Toujours active, l'association propose plusieurs rendez-vous : une randonnée pédestre avec visite du patrimoine en préparation et sa participation au festival de la transition, le 24 mai prochain.

Contact : neuvillepatrimoine@gmail.com ■

L'Opéra à l'honneur à l'École de Musique !

Porté par quatre enseignants, le projet rassemble une trentaine d'élèves musiciens et chanteurs pour revisiter un répertoire lyrique d'environ deux heures, destiné à faire (re)découvrir les trésors de l'opéra au plus grand nombre. **Rendez-vous samedi 22 mars, 18h**, à la Maison de la Musique de Neuville. Parallèlement, une exposition éphémère sur l'opéra est proposée dans le hall de l'école de musique à partir du mardi 11 mars.

Réservation obligatoire : 06 69 98 51 04 ■

BRÈVES



Du nouveau à l'Envol de Vimy

Cette troupe de théâtre reprend ses projets sous une nouvelle direction.

Après plusieurs années de direction de comédiens et de réalisations, l'ancienne metteuse en scène Céline Frances laisse la place à Aude Charollais. Le passage de relais étant assuré, la troupe prépare la pièce de Claude Monteil « Un pur cauchemar » dans un nouveau local associatif, prêté par la commune.

Prochaines représentations prévues au cinéma Rex, le dernier week-end de septembre 2025. Tenez-vous prêts!

+ d'infos : <http://envol.de.vimy.free.fr> et facebook.com/envol.devimy/

Concerts de Printemps

L'ensemble Magic' cuivres et les choristes de la Ritournelle vous attendent à l'occasion du concert de printemps le 5 avril, à 20h, à l'Espace Jean Vilar,!

Issus de formations diverses les musiciens interpréteront des musiques de films, des titres du répertoire pop et classique. Les choristes de la Ritournelle présenteront un panel de la chanson française allant de Soprano à Gilbert Bécaud, sans oublier Florent Pagny, Patrick Fiori et Céline Dion! Tarif : 12€

Réservation : 06 50 38 09 73

Place au gospel, le 27 avril à 17h à l'église de Neuville, avec la chorale Aindinoise Gospel Friends. Cette formation d'une quarantaine de choristes amateurs interprétera un répertoire varié mêlant gospels traditionnels à des pièces plus intimistes ou entraînantes. D'une durée de deux heures, le concert sera enrichi par un livret explicatif des chants et de leurs messages. Tarifs : 13€ en prévente, 15€ sur place (sous réserve de disponibilité), gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation : www.helloasso.com

07 50 90 39 50



11ème édition

Les 28 et le 29 mars à l'Espace Jean Vilar préparez-vous pour 2 jours de musique live orientée rock, heavy pop punk, électro, groove...!

Depuis sa création et fidèle à son ambition, ce festival valorise les musiques actuelles en Val de Saône, mise sur la création locale comme sur la scène émergente. Ne manquez pas cette édition 2025 très prometteuse! Elle vous réservera de belles surprises grâce à un plateau de 10 artistes, avec entre autres au

programme : TV sundaze, Mirabelle, Mourn, Tarld, ...

Rendez-vous vendredi 28 mars à 19h30 et samedi 29 mars à 18h30, à l'Espace Jean Vilar. Tarifs : 15€ / 10€ (étudiant) / 8€ (10-18 ans) / gratuit (-10 ans)

+ d'infos : <https://rocksaonefestival.com/>



Carnaval

Une semaine festive et animée!

Du 14 au 19 avril, la commune vivra au rythme du carnaval grâce à la participation des établissements d'accueil du jeune enfant, des écoles et des accueils de loisirs volontaires. Toute la semaine, des animations seront organisées dans leurs locaux!

Entraînées par la batucada Coppa Montana, les festivités se termineront par un grand dé-

filé le samedi 19 avril dès 14h. Puis, place aux aventures de Mario Bros, avec une séance de cinéma organisée par le Conseil Municipal des Enfants à l'Espace Jean Vilar à 15h30.

Cette semaine est l'occasion idéale pour partager un moment convivial et célébrer ensemble l'arrivée du printemps.

À vos costumes!

Quinzaine de l'Amérique Latine

Du 31 mars au 12 avril, la MJC vous propose de partir à la découverte des cultures d'Amérique du Sud. Une occasion de participer à des ateliers de cuisine, des expositions, des concerts, et des soirées théâtrales et festives!

Retrouvez tout le programme sur : culture@mjcneuville.com



Nouveau départ pour le complexe sportif!

Entièrement transformé et rénové, le nouveau complexe sportif Marie Paradis accueille depuis plusieurs semaines les clubs Neuville gym et Neuville basket, ainsi que les élèves des établissements Jean Renoir et Notre Dame de Bellegarde.

Il s'impose comme un exemple de rénovation-extension réussie à en croire les premiers retours des usagers! Amélioration et mise aux normes des équipements techniques, optimisation des performances énergétiques, utilisation de matériaux biosourcés... Cette

rénovation reflète la volonté de la commune de réduire son empreinte écologique tout en offrant des infrastructures performantes et modernes. Un investissement de plus de 8 millions d'euros TTC, dont plus de 6 millions TTC financés par la commune.



Judo Club des Gones Un printemps haut en couleurs!

Trois judokas juniors et seniors sont en lice pour la ceinture noire, tandis que trois ceintures noires 1er Dan et un 2e Dan s'apprentent à franchir un nouveau palier. Hors compétitions officielles, le calendrier s'enrichit d'événements incontournables. Parmi eux: les étapes « Chasse aux Œufs », le challenge interne HPE ou encore le barbecue de fin de saison. Porté par un esprit dynamique, le club inscrit toutes ses actions dans la philosophie du judo, une véritable école de vie. Entre efforts, espoirs ou parfois déceptions, les judokas apprennent à tomber, mais surtout à se relever!

BRÈVES



Le club Aïkido Le Ruisseau est en pleine expansion

La première participation du club au forum des associations en septembre dernier a été une franche réussite!

Cette édition 2024 restera un événement marquant pour le club, qui grâce à sa participation a pu renforcer sa visibilité et lui donner l'opportunité de faire une démonstration devant l'Espace Jean Vilar. Une belle occasion de mettre en lumière ses activités. Grâce à cette participation, le club d'Aïkido a enregistré une progression significative du nombre de ses inscrits, passant de dix à dix-neuf adhérents pour sa deuxième année d'existence. L'année prochaine, tous les membres seront mobilisés pour participer une nouvelle fois avec enthousiasme à cet événement qui contribue au dynamisme associatif local.

Contact : aikido.leruisseau@gmail.com



Garder la forme au parc d'Ombreval!

Avec l'arrivée des beaux jours, pourquoi ne pas reprendre une activité sportive en plein-air?

Profitez des 11 agrès, en accès libre, de la nouvelle aire de fitness. Cet aménagement développe et renouvelle l'offre d'activités du parc tout en permettant un accès gratuit à la pratique du sport pour tous!

Située en plein secteur patrimonial, l'installation de cette aire a nécessité l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Si vous ne l'avez pas encore testé, n'hésitez pas à profiter pleinement de ce nouvel espace!

INTERVIEW



Florence Gagneur
5^{ème} Adjointe-Santé
Politique seniors
Égalité des droits et
des chances

Comment est né ce forum ?

FG : L'idée est née de la volonté de répondre aux besoins croissants des personnes âgées dans la commune. Cette initiative démontre l'importance de prendre soin de nos aînés et d'améliorer leur qualité de vie. En proposant ce nouveau rendez-vous, la commune tend vers une société plus inclusive et solidaire.

Quel est son objectif ?

FG : Il s'agit de renforcer les liens sociaux, de donner accès à l'information, de proposer des activités et loisirs adaptés et d'offrir un espace d'échange et de soutien aux seniors.

Le forum a été conçu en collaboration avec des partenaires institutionnels et des associations locales.

Forum seniors Mardi 1^{er} avril 2025



Nouveau rendez-vous pour les seniors !

Vous êtes encore actif ou déjà retraité, **ce forum seniors est fait pour vous !**

Il vous offrira toutes les informations et idées pour vitaminer votre nouvelle vie : santé, nutrition, droit, loisirs adaptés, bien-être, services d'aide à domicile, adaptation du logement... des conférences, ateliers, conseils et activités seront proposés tout au long de la journée ! Ne manquez pas cette occasion pour vous informer, découvrir, apprendre, tester, se renseigner, trouver... mais aussi, échanger, tisser des liens, rompre l'isolement et développer l'inclusion sociale !

Rendez-vous le 1^{er} avril de 9h30 à 16h30 à l'Espace Jean Vilar. Entrée libre.

Informations auprès du CCAS de Neuville-sur-Saône - Place du 8 mai 1945 - ☎ 04 72 08 34 37 ■

BRÈVES

Permanences santé au travail

Une assistante sociale de l'Assurance Maladie tient des permanences en Mairie chaque semaine, le mardi matin de 8h45 à 12h. Ce nouveau dispositif permet d'obtenir un accompagnement en cas d'arrêt de travail et de problèmes à reprendre une activité professionnelle, ou en cas de maladie entraînant des difficultés au quotidien.

Ces permanences sont disponibles sur rendez-vous uniquement auprès du service social de l'Assurance Maladie : ameli.fr ou 3646 dites « service social ». ■

Un répit pour les aidants

Métropole Aidante reçoit les habitants du Val de Saône à la Maison des Usagers du Centre Hospitalier du Mont d'Or (CHMO), prochaines dates : **24 av., 25 sept., 20 nov.** Un entretien d'une heure est proposé pour faire le point sur les besoins de répit des aidants et les orienter vers les structures locales d'aide aux aidants.

Rendez-vous : 04 72 69 15 28 ou en ligne sur www.metropole-aidante.fr

En alternance à ce dispositif, une **pause aidante** est proposée chaque mois par le CCAS. La prochaine est programmée le 17 mars de 10h à 12h, à la résidence Bertrand-Vergnais. ■

Ouverture

d'une maison médicale de garde

Face à la demande d'accès aux soins et à la nécessité de renforcer l'offre de santé pour les habitants du territoire, une maison médicale de garde a été créée sous l'impulsion des communes du Val de Saône, de la CPTS et de l'ARS.

Portée par l'association Apslyno et regroupant 53 médecins, cette maison médicale sera implantée dans le quartier des « Maronniers » à Fontaines-sur-Saône. La prise en charge des patients s'effectuera les soirs

en semaine de 20h à 23h, le samedi de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Avant de se rendre à la maison médicale de garde, les patients devront obligatoirement appeler le 15.** ■

Les permanences numériques sont de retour !

Besoin d'aide face à l'informatique...

Vous avez des difficultés avec internet et les démarches en ligne ? Faites-vous accompagner par le conseiller numérique ! Il vous reçoit tous les mercredis de 10h à 13h et de 14 à 17h30, à la Médiathèque, mais aussi les jeudis de 9h à 12h à l'EVS (1 semaine sur 2 depuis le 13 février). Ces permanences sont gratuites et sans rendez-vous. ■



Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Habitants comme élu, nous avons tous été profondément bouleversés par le décès de notre Maire, Éric Bellot dont l'engagement et le dévouement à notre ville resteront à jamais gravés dans la mémoire collective.

Il laisse derrière lui un vide immense.

Dans ces circonstances difficiles, le Conseil Municipal a élu Vincent Alamertery nouveau Maire et reconduit l'ensemble des adjoints. Nicolas Pasty, vient renforcer l'équipe en tant que maire-adjoint à la Transition écologique pour porter en transversalité le sujet crucial d'une ville résiliente face à l'urgence climatique. Pour remplacer Éric Bellot et Philippe Juste, démissionnaire, deux nouveaux conseillers municipaux ont aussi rejoint les rangs de la majorité : Martine Chuzel et Manuel Plane, apportant leur énergie et leurs compétences au service de notre ville.

Menée par Vincent Alamertery, l'ensemble de la majorité municipale continuera à poursuivre les projets en cours et à améliorer les services aux habitants, dans la continuité des actions engagées depuis 2020.

Les grands projets sont bien connus, l'action quotidienne, moins visible, l'est peut-être moins. Toutes ces actions améliorent le quotidien de toutes et tous : cantine à 1 euro, soutien aux associations, sobriété énergétique, chèque accès loisirs, apaisement des circulations, police municipale de proximité et tellement d'autres.

En un mandat, la ville aura changé, aura accueilli de nouveaux habitants, se sera améliorée, Mieux Vivre Neuville n'est pas une vaine phrase !

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Mercredi 12 février, les habitants de Neuville-sur-Saône se sont réunis pour rendre hommage à leur maire, Éric Bellot et exprimer leur gratitude pour ses actions en faveur de la commune, son approche humaine et son écoute attentive.

Éric était très apprécié par les neuvillois, son engagement et sa proximité avec les habitants ont marqué les esprits. Nombreux ont été les hommages à son dévouement et à son courage face à la maladie, saluant son engagement et sa ténacité, soulignant qu'il a toujours défendu l'intérêt général avec détermination.

Éric avait une volonté inébranlable de rassembler autour de projets concrets plutôt que de dogmes. Il croyait fermement que le progrès de notre communauté passait par la collaboration et l'unité, au-delà des différences politiques.

Malgré nos divergences d'opinions, nous avons toujours pu et su travailler en bonne intelligence et entretenir une relation constructive et respectueuse. Son engagement et son dévouement pour notre ville ont toujours été exemplaires.

Comme l'a dit Albert Schweitzer : "L'exemple n'est pas le principal moyen d'influencer les autres, c'est le seul ».

Notre maire a incarné cette philosophie par ses actions et son leadership.

Sa vision et son leadership manqueront à notre commune.

Les conseillers Naturellement Neuville,

Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Patrick SAILLOT et Christophe BRUNETTON
naturellement-neuville@mairie-neuvellesursaone.fr
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuville>

Neuville ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Ça s'est passé à Neuville-sur-Saône



4
déc.

Noël des Aînés

Cette année, cette animation dédiée aux seniors a transporté les Neuillois de 70 ans et plus dans leurs années de souvenirs ! Un événement festif annuel proposé gratuitement par le Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-sur-Saône.

Week-end d'animations

Maison du père Noël, spectacle de danse « Dans ma bulle », orgue de Barbarie... De très nombreuses animations étaient, une nouvelle fois, proposées aux Neuillois. De sympathiques moments de partage pour petits et grands !



21-22
déc.



6
déc.

Fête des Lumières

La Ville a clôturé la Fête des Lumières au parc d'Ombrevall avec un laser show qui en a mis plein les yeux aux Neuillois ! Différentes animations étaient organisées en centre-ville et place Villeroy avec un temps du conte à l'intérieur de la « Caravane Bien Lunée ».



14
janv.

Cérémonie des vœux

Accueillis à nouveau en musique, de très nombreux habitants ont assisté à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux. En l'absence d'Éric Bellot, Éva Artéta-Cristin (1^{ère} adjointe), Vincent Alamertery (2^{ème} adjoint) et Séverine Dejoux (3^{ème} adjointe), ont successivement pris la parole pour revenir sur les événements marquants et réalisations de l'année 2024. Puis les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont présenté les différentes commissions et expliqué leurs projets pour l'année à venir.



Infos pratiques

Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuillesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GRUPE MAJORITAIRE

Vincent Alamertery, Maire de Neuville-sur-Saône
Adjoints : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités, vie démocratique), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, patrimoine, voirie), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits et des chances), **Nicolas Pasty** (Transition écologique), **Anne Morel** (Finances, marchés publics, ressources humaines), **Yves Arteta** (Sport, vie associative)
Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Economie locale),

Véronique Chiavazza (Culture), **Kamal Djemaa** (Restauration scolaire, Conseil Municipal des Enfants), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Mességué** (Administration générale et proximité), **Roger Pedoja** (Offre de santé)
Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Claire Blondel, Alain Labat, Martine Chuzel, Manuel Plane

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot
« **Neuville ensemble** » : Patrick Rachas, Thomas Manikas

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuillesursaone.fr - 04 72 08 70 00
www.neuillesursaone.fr
Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h
Mardi : 8h-12h et 13h30-18h
Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h
Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuillesursaone.fr - 0 8000 69250 (numéro vert gratuit)
Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h
Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles
Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)
pole.enfance@mairie-neuillesursaone.fr - 04 72 08 37 10
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mercredis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20
Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans et moins de 6 ans en cas d'aménagement du temps scolaire)
Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 72 08 37 10
Sur les périodes scolaires :
Lundis de 14h45 à 17h45 - Vendredis de 8h45 à 11h45

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde
2 avenue Marie-Thérèse Prost
mdm.neuville@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Les P'tits Copains du Val de Saône
Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels
Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64
Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

SERVICE ÉCONOMIE LOCALE

04 78 58 80 14 - www.centreneuville.com

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy
mediatheque@mairie-neuillesursaone.fr - 04 78 91 21 40
Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h
Horaires d'été Médiathèque du 21 juin au 2 septembre
Mardi et vendredi : 9h-13h / Mercredi et samedi : 9h-16h
Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou ad69.neuville@restosducoeur.org
Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou secours.populaire.neuville@orange.fr
Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h
Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48
Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de Neuville-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00
accueil@mairie-neuillesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar, uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur
ad69.neuville@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie Avenue des Frères Lumière
Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les jours fériés)
Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste 5 bis rue Pierre Dugelay
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 ; samedi de 9h à 12h
Infos : www.laposte.fr

11^e ÉDITION



TV SUNDAZE • MIRABELLE
 MOURN • TARLD • MEZING
 PALAIS CAVIAR
 RADICAL RONRON
 MACY LU • FOGG
 DIAMOND DOG

28.29 MARS
 2025

NEUVILLE-SUR-SAÔNE
 ESPACE JEAN VILAR



Design graphique : stephaniephilippe.com

